

# Matran, cause en



Pose des panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école au mois d'août 2012



## Energie encore et toujours

Depuis longtemps la commune de Matran vise l'exemplarité en assainissant ses installations, en produisant de l'énergie renouvelable, en subventionnant les transports en commun et les investissements en matière d'économie d'énergie de ses habitants. Néanmoins les efforts financiers de la Confédération, des cantons et des communes restent insuffisants pour assurer un approvisionnement électrique sûr sans nucléaire indigène ni importé et ne rejetant pas de CO<sup>2</sup> dans l'atmosphère, à un prix supportable.

Ne porter l'effort que sur les énergies renouvelables n'est pas suffisant. Les sources sont connues mais plusieurs d'entre elles butent sur des problèmes d'acceptabilité ou technologiques. L'augmentation d'énergie photovoltaïque, seule solution actuelle sans opposition systématique, ne suffira pas à couvrir nos besoins. C'est une solution difficilement généralisable pour l'industrie et la population, de par son prix malgré sa baisse continue, de par sa très grande demande en surface de toits adéquats et sa disponibilité temporelle non maîtrisable.

Reste que l'énergie non consommée n'a pas besoin d'être mise à disposition. Sans revenir à la bougie il est indispensable que chacun d'entre nous examine ses achats, ses investissements et ses procédés, même les

plus banals, en termes d'efficacité énergétique. Si amener un litre d'eau froide à quasi ébullition demandera toujours la même quantité d'énergie, le contrôle de la température (thermostat pas sous la vitrocéramique mais quasi dans l'eau) et une couverture du récipient diminueront la création de vapeur inutile et haute consommatrice. De même, les appareils électroménagers à prestations égales ont des consommations très variables. Les étiquettes énergétiques sont là pour vous renseigner. Mais la lettre ne fait pas tout. Il y a eu de tels progrès que maintenant on trouve non seulement du A mais de l'A 30%, A 40%, A+, A++, A+++.

La consommation d'un poste de TV dépend par exemple beaucoup de la surface de l'écran. Une TV de classe A+ de 80 cm de diagonale demande 40W de puissance alors qu'une TV de 117 cm de diagonale aussi A+ demande 60W.

Remplacer un congélateur de 20 ans de classe B ou C par du A+++ devient rentable.

Le surplus de dépense pour un appareil efficace peut être amorti sur la durée de vie de l'appareil. Le site [www.topten.ch](http://www.topten.ch) régulièrement mis à jour vous renseigne sur les appareils les moins gourmands. Que chacun s'intéresse à sa consommation c'est là notre vœu.

Le Conseil communal

# Sommaire

Energie encore et toujours .....	1
Sommaire .....	2
Discours du 1 <sup>er</sup> août 2012 .....	3
Emondage des arbres et arbustes Nouveautés à la déchetterie Bois de feu .....	4
Sapeurs-Pompiers Inscription au chômage .....	5
Enquête - accueil préscolaire et extrascolaire ....	6
Enquête - accueil préscolaire et extrascolaire Site Internet de la commune - SIT .....	7
Colonie 2012 .....	8
Agglomération de Fribourg Seniors, reprise des activités .....	9
Croix-Rouge Sport et cancer .....	10
Carte culture Cours de français écrit .....	11
Rentrée scolaire .....	12

**Prochaine parution: décembre 2012**

Administration communale      Tél. 026 402 12 12  
Rte de l'Ecole 6                      Fax 026 401 08 70  
1753 Matran                              E-mail: [commune@matran.ch](mailto:commune@matran.ch)  
Site Internet: [www.matran.ch](http://www.matran.ch)



## Impressum

### **Matr'en cause**

Parution 3 fois par année

Case postale 76

1753 Matran

### **Editeur:**

Commune de Matran

### **Coordination:**

Administration communale

Josiane Mettraux

### **Photos:**

Commune de Matran (pages 1, 5 en haut, 6)

<http://www.fr.ch/spe> (page 5 en bas)

<http://www.sitecof.ch> (page 7)

Responsables de la colo de Matran (page 8)

<http://www.coriolis-fr> (page 11)

Votre police (page 12)

### **Impression:**

Imprimerie St-Paul

1700 Fribourg

### **Tirage:**

800 exemplaires

## Discours du 1<sup>er</sup> août 2012

Orateur: Hugo de Matran, depuis 1954 à Matran

Lors de la dernière fête nationale, laquelle s'est déroulée cette année sur notre territoire communal, les habitants de Matran et d'Avry ont pu apprécier le discours de l'orateur invité à cette occasion. Ainsi, vous le trouvez ci-après tel qu'il a été prononcé par l'artiste, Hugo de Matran.

“Nous allons faire comme chez le dentiste : une intervention courte qui, grâce à l'anesthésie locale, ne fera pas mal; mais ensuite il faudra bien rincer !! Je vous y invite dès à présent ...

Chères citoyennes, chers citoyens, chers jeunes en âge ou en esprit.

Pour inviter un artiste à faire le discours du 1<sup>er</sup> août il faut être ou totalement inconscient ou naïf ou, je pense dans le cas de Matran, avoir une envie folle de rester jeune et créatif ! Merci de ce geste exceptionnel, merci de votre confiance.

Il y a 60 ans, dans un petit village des Grisons à Disentis, régnait l'habitude de faire faire ce discours par un enfant. A 12 ans ce fut mon tour ... depuis j'ai appris à me taire... et voici, après 60 ans, l'invitation du village de Matran revient à un vieux - autrefois on disait : “sage” - mais dans mon cas, comme malgré mon âge je suis resté gamin, il y a encore de l'espoir.

Je ne veux pas faire promener mon discours, comme un petit chien qui laisse ses traces, à travers des domaines qui ne m'appartiennent pas tels la politique, les finances, les sciences etc. ...

Je veux simplement vous présenter trois des principes (vive les principes et ceux qui les prêchent !) que j'applique dans mon travail d'artiste et qui me permettent parfois d'approcher le but par ce qu'on appelle aujourd'hui œuvre d'art ou chef-d'œuvre.

J'aimerais vous les présenter dans l'espoir qu'ils pourraient nous aider également pour réaliser un peu l'approche d'un chef-d'œuvre au niveau de notre vie personnelle, au niveau de notre société et au niveau global (il me semble d'ailleurs que ces trois niveaux ne font qu'un...).

Le premier principe : tout matériau, tel qu'il se présente, est valable pour en faire un chef-d'œuvre. Je ne fais pas venir un marbre idéal de Carrare pour y enfoncer mes idées ou idéaux.

Je ne peux pas non plus faire venir un “Hugo idéal” de quelque part, je dois cheminer avec celui que j'ai reçu et que je suis.

Tout matériau est valable pour en faire un chef-d'œuvre, autant dans ma vie personnelle que pour mon village, ma société, et le monde tel qu'il se présente.

Si j'accepte ce premier principe, le deuxième s'impose: chercher tout d'abord le point le plus faible de ce bloc ou de ce matériau. Car c'est sur ce point que l'œuvre tiendra ou s'écroulera. Dans la vie personnelle, en société et pour cette petite boule qui s'appelle “Notre terre”, en chercher le point le plus faible.

En conséquence, troisièmement : orienter tout ce que je fais d'après les besoins de ce point faible. Dans ma vie, en société, et vers un avenir global pour tout le monde. Car à mon avis, il n'y aura plus le choix : ou bien nous réussirons pour tous ou bien nous échouerons tous.

Le jour où ma vie, notre société, le monde, feront retrouver aux enfants qui pleurent leur sourire, c'est à dire “l'en-vie” de vivre, nous aurons réussi.

Et si les Rédemptoristes à Matran, dont je suis membre, ont réussi un tout petit peu dans ce sens, autrefois par leur travail au Collège et aujourd'hui en acceptant les restrictions de l'âge, ils sont comme ce vieux pommier qui a porté ses fruits, et comme lui ils ont le droit et j'espère la maturité de partir, de s'éteindre comme la bougie qui a partagé un brin de lumière.

Merci aux jeunes de reprendre ce flambeau, d'oser la vie, d'aimer la vie - réelle - telle qu'elle se présente, et d'essayer avec ces énergies d'en réaliser quelques rêves.

L'intervention est terminée, veuillez rincer s'il vous plaît et merci de votre attention !”

Hugo de Matran

## Emondage des arbres et arbustes et taille des haies vives bordant les routes publiques

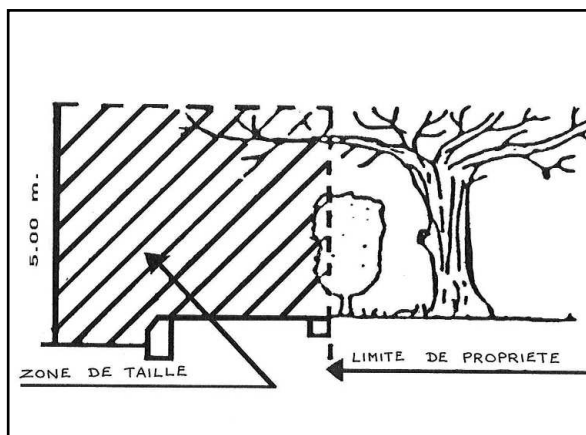
En vertu de la Loi sur les routes du 15 décembre 1967 concernant l'émondage et la taille des arbres le long des routes publiques, les propriétaires ont l'obligation de procéder à l'émondage des arbres et arbustes.

**Article 95.** Aucun arbre ne peut être planté sur les fonds bordant une route publique, à une distance inférieure à 5 m. du bord de la chaussée. Les branches qui s'étendent sur la route doivent être coupées jusqu'à la hauteur de 5 m. au-dessus de la chaussée (jusqu'à la hauteur de 3 m. au-dessus des trottoirs).

**Article 124.** Les murs, clôtures, arbres, ouvrages et autres installations en bordure de route doivent être convenablement entretenus. S'ils constituent un danger, leur propriétaire ou le tiers responsable doit prendre immédiatement les mesures propres à garantir la sécurité de la route.

Les dispositions pénales sont celles des articles 133 et 134 de la Loi sur les routes du 15 décembre 1967.

Les propriétaires sont en outre invités à éliminer tout arbre ou arbuste sec ou malade, leur remplacement étant cependant vivement recommandé.



La déchetterie de Matran

## Nouveautés à la déchetterie

Soucieux du respect de l'environnement, le Conseil communal a élargi l'offre d'élimination des déchets en mettant à disposition des habitants de Matran deux conteneurs supplémentaires pour les piles (et non les batteries de voitures, que vous pouvez ramener chez votre garagiste) ainsi que les ampoules incandescentes et les tubes néons.

Le Conseil communal rappelle également que ne sont admis comme déchets encombrants que les objets combustibles qui, par leur taille, n'entrent pas dans un sac poubelle. Il a été constaté que des gobelets de yaourt, des bouteilles en plastique d'un litre etc... étaient également jetés dans ce conteneur, déchets qui doivent être éliminés avec les ordures ménagères dans des sacs à ordures taxés.

Le Conseil communal vous remercie pour votre compréhension et votre indispensable collaboration.

## Bois de feu

Le bois de feu est à commander auprès de la Corporation Forestière de La Sonnaz à Posieux. Les commandes peuvent se faire en tout temps. Il faut compter un délai de livraison de 4 semaines à dater de la date de la commande et de la disponibilité du stock.

Le formulaire est téléchargeable depuis le site Internet de notre commune: [www.matran.ch](http://www.matran.ch) ou disponible auprès de l'administration communale.



## Sapeurs-Pompiers

Devenir sapeur-pompier volontaire est un engagement personnel afin d'apporter secours et assistance aux habitants de sa commune.

De ce fait, il faut donc être prêt à consacrer une partie de son temps libre au service de la population, notamment aux exercices généraux organisés durant l'année. En vous engageant, vous allez intégrer une équipe dynamique et volontaire qui saura vous accueillir, vous guider et vous soutenir lors de vos débuts en tant que nouveau sapeur.

Alors si vous êtes motivé, que vous soyez homme ou femme, n'hésitez pas à nous rejoindre ! Nous avons besoin de vous tous afin de pérenniser les services que la population attend de nous. Sachez encore que les sapeurs-pompiers et leurs conjoints, sont exonérés de la taxe non-pompier.

## La formation de base

L'instruction du cours de base pour nouveaux sapeurs, organisé par l'ECAB une fois par année, porte sur les connaissances de base sur la motopompe, le chariot-dévidoir, l'échelle à coulisse, l'échelle remorquable, les petits moyens d'extinction, le service des tuyaux, les bases techniques de premier secours, de sauvetage et d'extinction, ainsi que des mesures de sécurité à appliquer dans le service du feu.

Ce cours de base est obligatoire pour pouvoir avoir le grade de sapeur et prétendre à une formation supérieure. La formation est ensuite peaufinée durant les exercices de Corps.

Intéressé(e) ? Appelez le Commandant du CSP Matran, Christophe Pierret, tél. 079 316 27 86 pour plus d'informations et une visite de notre local du feu.

Le Conseil communal

## Inscription au chômage dans les offices régionaux de placement

La Loi sur l'emploi et le marché du travail est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2011. Aux termes de l'article 32, alinéa 1, lettre a de cette loi, ce sont désormais les offices régionaux de placement (ORP) qui sont compétents pour inscrire et désinscrire les demandeurs et demandeuses d'emploi à l'assurance-chômage.

Cette nouvelle disposition entrera en vigueur le 12 novembre 2012.

Cela signifie qu'à partir de cette date, les habitants de Matran devront se rendre auprès de l'office régional de placement de Fribourg pour s'inscrire au chômage, et non plus au guichet de l'administration communale.

Le Conseil communal



Le bâtiment de l'ORP Fribourg, Rte des Arsenaux 15





Sur la droite de l'image, le bâtiment de l'accueil extrascolaire de Matran

## Enquête

### sur les besoins en places d'accueil préscolaire et extrascolaire

Suite à l'entrée en vigueur de la loi du 9 juin 2011 sur les structures d'accueil extrafamilial de jour (LStE) les communes sont tenues d'évaluer tous les quatre ans le nombre et le type de places d'accueil nécessaires à la couverture des besoins en structure d'accueil extrafamilial. Le printemps passé, la commune a donc fait parvenir 207 questionnaires élaborés par le SEJ aux foyers de Matran comptant au moins un enfant de 0 à 4 ans ou fréquentant notre école.

#### Accueil préscolaire

En matière d'accueil préscolaire, 59% des foyers interrogés ont recours à une crèche ou une assistante parentale. Le taux de satisfaction est important (91%).

Toutefois, 36% des familles disent avoir besoin d'une offre de garde supplémentaire. Ces données semblent indiquer qu'il existe un réel manque de places d'accueil préscolaire (notamment en crèche) pour les enfants de Matran. Ce questionnaire (anonyme) ne nous permet toutefois pas de connaître les solutions qui ont été trouvées.

Actuellement, 24% des familles ont recours à une structure de socialisation de type école maternelle ou at-

lier/groupe de jeu alors que 50% répondent souhaiter inscrire leur(s) enfant(s) dans une telle structure. Depuis l'introduction des deux ans d'école enfantine en 2010, il n'existe plus d'école maternelle à Matran. Jusqu'en juillet de cette année, il existait une garderie qui pouvait accueillir une fois par semaine les enfants durant deux heures. Toutefois le manque de succès rencontré nous a conduits à fermer cette structure. Dès lors, nous invitons les familles qui souhaitent faire profiter leurs enfants d'une telle structure de se tourner vers des structures existantes dans les environs comme Gribouille à Givisiez, Le Coffret Magique à Villars-sur-Glâne ou La Chenille à Fribourg.

#### Accueil extrascolaire

En matière d'accueil extrascolaire, dans 60% des ménages, les 2 parents/conjoints ont une activité professionnelle et 28% sont soumis à des horaires irréguliers. Actuellement, la mère demeure la solution de garde la plus utilisée (60% des familles y ont recours), devant l'accueil extrascolaire (40%), la famille (38%) et une maman de jour (32%). 26% des ménages ont également mentionné le père comme mode de garde. 98% des ménages se sont dit satisfaits ou plutôt satisfaits du mode de garde actuellement en place. *(suite p. suiv.)*

# Matr'en commune

(suite de la p. 6) 48% des 50 foyers ayant répondu disent avoir besoin d'une structure d'accueil extrascolaire. Ce besoin couvre aussi bien le matin avant l'école (8x), durant la pause de midi (18x), l'après-midi après l'école (15x) que les alternances scolaires ou les demi-jours de congé (9x).

Sous sa forme actuelle, notre accueil extrascolaire permet déjà d'accueillir les enfants durant les alternances (classes enfantines, 1P et 2P) à condition qu'un minimum de deux enfants soient inscrits. Toutefois aucune offre n'est proposée les mercredis après-midi. Les résultats du questionnaire relèvent que seul un enfant pourrait être concerné par un accueil les mercredis après-midi. Par contre, 44% des ménages (16 enfants) auraient besoin d'une offre d'accueil durant les vacances scolaires.

Même si nous sommes conscients que les vacances scolaires constituent une difficulté lorsque la garde d'enfants est généralement assurée par l'AES, le Conseil communal considère que la structure actuelle n'est ni adaptée ni propice à fournir une bonne solution. Les vacances scolaires sont des semaines qui permettent aux enfants de couper avec les routines de leur vie d'écolier. Il nous semble dès lors préférable de chercher des solutions dans une autre direction.

Au niveau des horaires, 4 ménages (16.7%) souhaiteraient que l'accueil puisse commencer dès 6h30 le matin et 5 ménages (20.8%) auraient besoin qu'il puisse durer au delà de 18h30.

Cette étude des besoins nous a ainsi permis de constater que la population de Matran est globalement satisfaite des solutions de garde actuellement mises en place. Nous relèverons toutefois un besoin en termes de places d'accueil en crèche et le souhait de voir les heures d'ouverture de l'AES se développer.

Enfin un grand merci aux familles qui ont eu le temps de participer à cette étude qui devrait être renouvelée dans 4 ans.

En attendant, le Conseil communal continuera à porter une attention soutenue aux diverses remarques et propositions qui lui seront formulées.

Le Conseil communal



Accueil sur SIT

## Site Internet de la commune - SIT

Le site Internet de notre commune est régulièrement remis à jour. Il s'agit d'un travail conséquent, mais fort utile pour les Matranaises et Matranais. Il permet d'avoir de nombreuses informations 24 heures sur 24. La page la plus consultée est d'ailleurs celle relative aux disponibilités des cartes CFF.

Si vous cliquez sur: Services, Site cartographique SIT, vous trouverez un lien qui vous amènera sur le guichet cartographique de l'Etat de Fribourg, et le plan de Matran s'ouvrira.

Vous souhaitez savoir où se trouve une adresse, s'il existe des contraintes en matière de protection de la nature à un endroit, rechercher si une portion du territoire est concernée par une zone de danger naturel, consulter la photo aérienne de votre quartier, imprimer une carte...alors le guichet cartographique est l'outil qui peut répondre à l'ensemble de ces besoins.

Le Conseil communal



Les participants de la colonie 2012

## Colonie 2012 à Bellegarde (Jaun)

### Le mot des responsables

Y a-t-il des limites à l'imagination ?

Pas à celle de nos moniteurs et monitrices en tous cas. C'est sûr !

Ils ont réussi cette année à se faire remplacer une grosse demi-journée par des moniteurs plus, disons expérimentés, en simulant une maladie qui devait leur permettre de regarder tranquillement la finale de Wimbledon. Hélas pour eux, c'est enfermés dans un abri PC avec un semblant de nourriture qu'ils ont manqué le sacre de notre Roger national. Leurs remplaçants (leurs parents en majorité) ont assumé cet intérim à pleine satisfaction, sans pour autant manquer le dénouement du match de tennis durant le dessert ponctuant notre repas du dimanche.

Une fois de retour, nos monos ont dirigé ce qui constituera à n'en pas douter le temps fort de notre semaine: la journée Koh-Lanta. De la recherche du totem au conseil d'élimination, en passant par des jeux de confort et des repas que nous qualifierons de frugaux, tout fut réalisé à merveille et à la satisfaction générale de nos jeunes aventuriers, vos enfants.

Ni les difficultés de la marche, ni la nuit passée à l'étroit dans un chalet 2 étoiles rempli de courants d'air n'ont altéré l'enthousiasme des 5 et 6<sup>ème</sup> une fois qu'ils ont rejoint leurs plus jeunes compères pour une séance de casino un peu coûteuse.

Le jeudi a permis de vérifier les qualités d'acteur, de chorégraphe et de metteur en scène de nos jeunes artistes pleins d'NRJ. Un dernier défilé sur la place de sports à La Villette (Im Fang pour les bilingues) et voilà le temps du passage obligé de la colo, jamais trop apprécié mais incontournable : la DISCO ! Nous ne dévoilerons rien de cette soirée et laisserons vos enfants vous raconter ce qu'ils veulent bien.

Merci à tous les accompagnants, monos (titulaires et remplaçants de luxe), équipe de cuisine et infirmière pour cette sublime semaine. Merci aussi à tous les donateurs, petits et grands, pour leur soutien. Merci surtout à vous, les enfants, pour votre bonne humeur. Nous vous donnons rendez-vous pour l'édition 2013 (séjour du 7 au 13.7.2013).

À l'année prochaine ! D'ici-là, n'oubliez pas de réserver le samedi 10 novembre 2012 pour la projection du DVD et la disco d'après-colo !

Christophe Burrus et Jean-Luc Schafer



## Agglomération de Fribourg

### Une promotion économique au service de l'économie locale !

Depuis juillet 2011, Mme Séverine Lago est responsable du service de promotion économique de l'Agglomération de Fribourg.

Parallèlement au développement d'une promotion régionale d'agglomération, elle a comme mission de soutenir l'économie locale des communes membres en faisant bénéficier aux entreprises de toute une série de prestations de services, telles que voici :

- Gestion des zones d'activités (terrains) disponibles pour l'implantation de sociétés.
- Participation avec les communes à l'évolution de zones affectées au tissu économique.
- Encadrement, voire orientation vers des prestataires de services spécifiques, de toutes sociétés sur le territoire de l'Agglomération, qu'il s'agisse de conseils en matière de coaching (startups, etc.), de transferts technologiques, de financement (startups) ou d'imposition, etc.
- Rôle actif dans la revitalisation de certain(e)s rues et quartiers de commerçants.
- Coordination de projets innovants issus de particuliers ou d'entreprises, susceptibles d'être soutenus financièrement par la Nouvelle Politique Régionale du canton.

La promotion économique de l'Agglomération entretient des relations régulières avec la promotion économique du canton, la Chambre de commerce de Fribourg et les diverses associations cantonales et régionales.

Contact : [www.agglo-fr.ch/economie](http://www.agglo-fr.ch/economie)

Agglomération de Fribourg

## Seniors, reprise des activités

Pour le bien-être :

YOGA à Fribourg dès le mercredi 12 septembre.

FELDENKRAIS à Bulle dès le jeudi 20 septembre.

Pour entrer dans la danse :

DANSE TRADITIONNELLE INTERNATIONALE, vous aimez danser en groupe, la musique et la convivialité ? alors entrez dans la danse à Fribourg ou à Villars-sur-Glâne dès le 11 octobre, une leçon d'essai gratuite. DANSE ORIENTALE à Fribourg dès le lundi 3 septembre, tout simplement OSEZ !

Pour rester en forme :

GYM POUR LE CERVEAU ET LE CORPS (brain gym) au foyer Beauséjour à Fribourg dès le mardi 25 septembre.

Pour la détente :

BAINS THERMAUX A SCHÖNBÜHL OU A LAVEY, un bus viendra vous chercher à Fribourg, Marly, Villars-sur-Glâne et Avry-sur-Matran tous 15 jours dès le 11 septembre.

Pour rester dans l'air du temps :

ATELIERS INFORMATIQUES à Fribourg à la Résidence bourgeoise Les Bonnesfontaines. En groupe de 5 vous découvrez : Premier pas sur l'ordi 1 et 2 - Internet et mail - Organiser son PC - Powerpoint - Word - Photo numérique - Utiliser son iPad, iPhone.

Pour le maintien :

GYM douce ou de maintien ou Body sculpt modern dans plusieurs salles du district de la Sarine.

Pour le plaisir :

venez découvrir et partager les plaisirs de l'AQUARELLE à Villars-sous-Mont, home de l'Intyamon, dès le lundi 8 octobre.

Nouveau programme d'activités détaillées, renseignements et inscriptions, tél. 026 347 12 40 -

[www.fr.pro-senectute.ch](http://www.fr.pro-senectute.ch)

[info@fr.pro-senectute.ch](mailto:info@fr.pro-senectute.ch)

Pro Senectute Fribourg

## Croix-Rouge

### La garde d'enfants à domicile

#### Chaperon Rouge

Un soutien efficace aux familles en cas d'urgence, de maladie, ou de situation exceptionnelle.

- Votre enfant est malade et vous devez vous absenter?
- Vous êtes malade et ne pouvez vous occuper de votre enfant?
- Vous recherchez une solution de garde ponctuelle en urgence?

La Croix-Rouge recrute avec soin des collaboratrices professionnelles et motivées dont le savoir-faire et l'expérience reposent sur une formation large et continue.

Annoncez vos besoins à la centrale téléphonique aux heures suivantes :

Lundi-vendredi: 07 h30 - 11 h30 au tél. 026 347 39 49

Dimanche - jeudi : 20 h00 - 21 h00 au tél. 076 347 39 49

Du lundi au vendredi, une personne est mise à votre disposition dans les quatre heures suivant votre appel.

Informations: [chaperon.rouge@croix-rouge-fr.ch](mailto:chaperon.rouge@croix-rouge-fr.ch).

### Aide aux proches

Un service d'accompagnement pour personnes âgées et/ou malades

- Vous soignez votre conjoint, vos parents ?
- Vous êtes sollicité(e) nuit et jour ?
- Vous avez besoin de répit car vous sentez la responsabilité qui vous pèse ?
  
- Nous vous déchargeons de vos obligations de présence auprès du proche.
- Nous encadrons votre proche âgé et/ou malade.
- Nous intervenons à domicile ponctuellement ou régulièrement.

Du lundi au vendredi de 7 h30 à 11 h30 tél. 026 347 39 79  
ou [aide.aux.proches@croix-rouge-fr.ch](mailto:aide.aux.proches@croix-rouge-fr.ch).

## Baby-Sitting

Vous souhaitez trouver une personne fiable et formée pour s'occuper de vos enfants ? Nous vous proposons une liste de baby-sitters formées par la Croix-Rouge fribourgeoise.

Prenez contact avec la CRf, tél. 026 347 39 40 ou [baby-sitting@croix-rouge-fr.ch](mailto:baby-sitting@croix-rouge-fr.ch) et recevez notre liste !

Croix-Rouge fribourgeoise  
Rue G.-Techtermann 2, 1701 Fribourg  
[www.croix-rouge-fr.ch](http://www.croix-rouge-fr.ch)  
tél. 026 347 39 49

## Sport et cancer

La marche et l'exercice en plein air permettent aux personnes atteintes d'un cancer de reprendre une activité physique ciblée et adaptée à leurs possibilités. Une activité physique variée sollicite tous les muscles du corps et favorise le bien-être.

Animation: Aline Descloux-Clément, physiothérapeute, spécialiste en lymphologie.

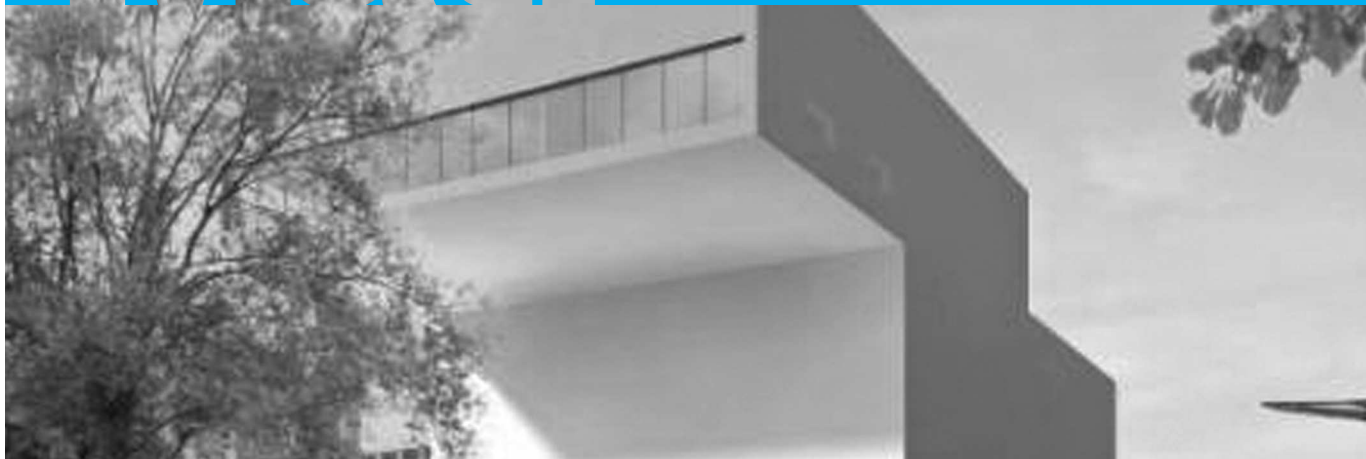
Ce cours s'adresse à toute personne atteinte d'un cancer qui a obtenu l'accord du médecin, pendant et/ou après un traitement. Aucun prérequis n'est nécessaire.

Cycle de 9 rencontres hebdomadaires de 1 h30. Rendez-vous au cabinet de physiothérapie "Option Physio", Allée du Château 8, 1752 Villars-sur-Glâne. Possibilité de s'y rendre en bus (bus n° 5, Villars, arrêt : Gare), en train ou en voiture (grand parking à disposition). Le cours se déroule sur le Parcours Vita du Platy, en forêt, les mardis matin, de 9 h00 à 10 h30, dès le 4 septembre 2012.

Conditions de participation: inscription au plus tard une semaine avant le début du cours auprès de la Ligue fribourgeoise contre le cancer, tél. 026 426 02 90.

Avec une ordonnance médicale pour 9 séances de physiothérapie, le cours vous est remboursé par l'assurance maladie de base. Ordonnance à remettre lors du premier cours à la physiothérapeute.

Aline Descloux-Clément



Le théâtre Equilibre à Fribourg offre des rabais aux détenteurs d'une CarteCulture

## CarteCulture

Malgré de petits budgets, il est aussi possible de se cultiver et de se distraire

La CarteCulture, c'est : carte avec photo, donnant accès à une palette d'activités variées et diversifiées de plus d'une centaine d'offres, avec des rabais de 30% à 70% et un fonctionnement identique à celui d'une carte d'étudiant. Souvent, le cinéma, les abonnements de journaux, les concerts, la piscine, les cours de langue sont des activités mises entre parenthèses quand les moyens financiers manquent ou que les fins de mois sont difficiles. Avec des rabais entre 30% et 70% pour les détenteurs de la CarteCulture, ce sont de nouvelles possibilités de se cultiver, de se distraire, de faire du sport et d'apprendre, seul ou en famille. La CarteCulture est simple et discrète. Il suffit de présenter la carte au guichet pour bénéficier du rabais.

Le but principal : offrir des activités de loisirs, de sport et de formation aux petits budgets, qu'il s'agisse de personnes à l'aide sociale, avec des prestations complémentaires, avec une saisie de salaire depuis 9 mois, avec un budget serré ou avec une bourse d'études. Chacun peut ainsi avoir son moment de détente.

Plus d'informations sur [www.carteculture.ch/fribourg](http://www.carteculture.ch/fribourg)  
Caritas Fribourg, tél. 026.321.18.54, [info@caritas-fr.ch](mailto:info@caritas-fr.ch)

Caritas Fribourg

## Cours de français écrit

Apprentissage et perfectionnement de la lecture et de l'écriture pour personnes qui parlent le français et qui sont peu formées.

Ces cours s'adressent aux personnes :

- qui savent lire, mais qui ne comprennent pas bien le sens de ce qu'elles lisent ;
- qui savent écrire mais qui n'arrivent pas bien à rédiger un texte compréhensible.

Des cours intensifs sont réservés aux personnes :

- qui parlent déjà le français ;
- qui n'ont jamais été à l'école ou seulement quelques années ;
- qui ne déchiffrent pas ou difficilement.

Où ? Fribourg, Bulle, Romont et Estavayer-le-Lac.

Quand ? Cours en journée ou en soirée.

Prix ? Participation de Fr. 50.-/mois (ou arrangement).

Les frais de cours peuvent être pris en charge par l'assurance chômage.

Renseignements et inscription: tél. 026 422 32 62

Association Lire et Ecrire

Email : [fribourg@lire-et-ecrire.ch](mailto:fribourg@lire-et-ecrire.ch)

Case postale 915, 1701 Fribourg

Internet : [www.lire-et-ecrire.ch](http://www.lire-et-ecrire.ch)

Association Lire et Ecrire



## Rentrée scolaire

Finis les cocotiers et le sable chaud... , depuis le 23 août déjà, ils sont 163 chères petites têtes blondes, de retour sur les bancs de notre école où ils ont été accueillis par leurs enseignants qui ont soigneusement préparé leur programme pour mener chaque enfant un peu plus loin dans l'apprentissage des mystères de la vie que sont la grammaire ou les mathématiques.

Pour cette nouvelle année scolaire, notre école a largement été épargnée par la pénurie d'enseignants primaires puisque la grande majorité de nos enseignants sont restés fidèles à Matran.

La distribution de fruits lors de la récréation du lundi a rencontré un agréable succès auprès des enfants. Elle a donc été maintenue. L'équipement des salles de classes en tableaux blancs interactifs se poursuit et c'est la classe de Vincent Genoud (4P) qui a découvert les nombreuses fonctionnalités de ces nouveaux outils pédagogiques.

Par ailleurs, la commission scolaire, avec l'aide des enseignants, a élaboré une liste de 11 jeunes personnes de Matran qui ont accepté de se mettre à disposition pour un appui scolaire.

Cette rentrée scolaire a également été marquée par une forte hausse de l'effectif de notre accueil extrascolaire.

Le nombre d'enfants inscrits est passé de 33 en juillet 2012 à 44 depuis la rentrée. Ce service offre ainsi une solution de garde à 33 familles de la commune. Nos deux animatrices s'investissent avec plaisir afin d'offrir un cadre sécurisant et pour assurer une ambiance conviviale et respectueuse de chacun dans ce nouveau bâtiment où les enfants des classes enfantines côtoient les "grands" de 6<sup>ème</sup>.

Ainsi, cette nouvelle année scolaire s'annonce sous de bons auspices et afin que tous les enfants puissent se rendre en toute sécurité en classe, il est encore nécessaire de rappeler que toute voiture circulant aux abords de l'école représente un danger. Aussi nous recommandons vivement aux parents de ne pas amener leurs enfants à l'école en voiture afin de limiter la circulation au niveau du rond-point et du parking devant l'école.

D'autre part, les enfants apprennent à ne s'engager sur un passage-piétons que si le véhicule est totalement immobilisé, en effet ils ne peuvent évaluer la distance et la vitesse des véhicules. C'est pourquoi il est primordial que les conducteurs s'arrêtent totalement aux passages-piétons. Chaque année, plus de 300 enfants sont accidentés sur le chemin de l'école, soit en moyenne plus d'un enfant par jour scolaire. Pas de ça à Matran...

Le Conseil communal